



# PLAN DE FORMATION

## Initiale port des EPI & sécurisation des accès - 4 à 6 personnes

### Objectifs théoriques :

- Identifier le rôle et les responsabilités de l'employeur et des salariés concernés.
- Citer les principaux composants de la bonne pratique professionnelle à partir du cadre réglementaire.

**Public concerné :** Toute personne qui, dans sa profession, est amenée à devoir utiliser des équipements de protection individuelle de classe 3 pour se prémunir des risques de chutes de hauteur.

**Durée de la formation :** 14 heures soit 2 jours

**Coût de la formation :** 28,29€/heure/participant.

Montant exonéré de TVA selon l'article 261.4.4a du CGI.

### Pré-requis :

- Être majeur (dérogation par responsable légal possible pour un apprenti mineur)
- Savoir lire, écrire, compter
- Être reconnu apte médicalement

### Objectifs techniques :

- Confectionner des amarrages en utilisant les nœuds reconnus par le référentiel de la branche professionnelle
- Haubaner l'échelle pour l'accès au poste de travail
- Équiper un cheminement d'accès sécurisé jusqu'au poste de travail
- Équiper son poste de travail de façon ergonomique et adaptée à la réalisation des travaux
- Réaliser l'évacuation d'un collègue en détresse à l'aide d'un dispositif de secours/évacuation
- Déséquiper et évacuer son poste de travail

### Moyens pédagogiques :



...





### **Méthodes pédagogiques :**

Mise en situation sur notre plateau technique situé à Sainte-Marie (97438) ou directement sur l'un de vos sites.

Délivrance d'un VISA d'aptitude au format PDF en cas de réussite à la formation.

**Les intervenants seront en mesure d'accéder à leur poste de travail et d'effectuer leur travail en autonomie et en sécurité** tout en respectant le cadre réglementaire et les modes opératoires à mettre en œuvre lors de leurs interventions.

Les conducteurs **de travaux** acquerront **les savoirs nécessaires à l'élaboration des documents obligatoires** à transmettre à l'entreprise utilisatrice : plan de prévention, PPSPS, ou PGC.

Ils seront **sensibilisés aux différentes solutions préventives et techniques ainsi qu'aux différents modes opératoires** à mettre en œuvre tant pour la réalisation d'un chantier que pour l'intervention d'une possible évacuation.

**Ils seront en mesure de s'assurer du respect des modes opératoires et de la bonne pratique individuels** lors de l'utilisation des EPI.

Les **responsables de l'entreprise** auront pleinement connaissance de leurs **obligations et de leurs responsabilités** envers leurs employés et en cas d'accident. Ils seront également **sensibilisés aux différentes solutions préventives et techniques ainsi qu'aux différents modes opératoires** pour une meilleure communication avec leurs équipes notamment lors de la remontée d'informations.

### **Déroulé pédagogique :**

#### **Jour 1 : 7 heures**

##### **Accueil des apprenants :**

Présentation par tour de table et définition du programme de la journée (1h)

Enrôlement des apprenants par sensibilisation sur la réalité des risques et de la dimension locale. Les apprenants peuvent échanger sur leurs expériences et faire partager leur intérêt sur le sujet (1h)

**Objectif : Acquérir les savoirs relatifs au cadre réglementaire**





**Objectif pédagogique partiel : Identifier le rôle et les responsabilités de l'employeur et du salarié.**

**Contenu :** Les obligations de l'employeur et les principes généraux de la prévention (code du travail L4221-2), les droits et devoirs du salarié (code du travail L4122-1 et L 4131-1) et le droit de retrait (code du travail L4131-1).

**Activité :** Le Jeopardy de la réglementation dans les travaux en hauteur (1h45) : mémorisation de la réglementation par le jeu.

En 10 questions, faire émerger les représentations de l'apprenant à propos de la réglementation et réajuster les réponses données. Activité collective ou individuelle, à l'appréciation du formateur.

**Objectif Pédagogique Partiel : Citer les principaux composants de la bonne pratique professionnelle à partir du cadre réglementaire.**

**Contenu :** le décret du 1er septembre 2004 (le travail en binôme, le dispositif antichute approprié et l'évacuation d'une personne en détresse) et article R4323-63 du code du travail (utilisation de l'échelle). A travers ces contenus seront également développées les notions de facteur de chute, de tirant d'air, de force de choc et d'effet pendulaire.

**Activité :** Ma première analyse de risque (1h45) : brainstorming pour établir un plan de prévention ou un P.P.S.P.S.

En attribuant une situation spécifique, chaque membre du groupe d'apprenants ou le groupe d'apprenants doit établir les risques qu'il va rencontrer, comment va-t-il y répondre en termes de sécurité et justifier ses choix.

**A l'issu du jour 1 : Évaluation formative de 30 minutes sous forme de questionnaire. 20 questions : 80% de réussite attendue.**

**1 heure est réservée à la remédiation et à la souplesse du déroulé pédagogique afin de pouvoir intervenir individuellement sur les difficultés pouvant être rencontrées.**



## **Jour 2 (7 heures)**

Accueil des apprenants sur le plateau technique : présentation du plateau et du contenu de la journée (30 minutes).

**Objectif : Mettre en œuvre les E.P.I pour la sécurisation des accès et du poste de travail**

**Objectif Pédagogique Partiel : Confectionner des amarrages en utilisant les nœuds reconnus par le référentiel de la branche professionnelle**

**Contenu :** Les nœuds d'usage courant de la branche professionnelle

**Activité :** Réalisation des nœuds (1h30)

**Objectif Pédagogique Partiel : Haubaner l'échelle pour l'accès au poste de travail**

**Contenu :** La sécurisation du moyen d'accès – L'utilisation de l'échelle

**Activité :** Haubanage de l'échelle (1h)

**Objectif Pédagogique Partiel : Équiper un cheminement d'accès sécurisé jusqu'au poste de travail**

**Contenu :** La sécurisation des accès - La ligne de vie et la main courante

**Activité :** Pose de ligne de vie temporaire

**Objectif Pédagogique Partiel : Équiper son poste de travail de façon ergonomique et adaptée à la réalisation des travaux**

**Contenu :** La mise en œuvre des différents E.P.I du dispositif antichute

**Activité :** Simulation des conséquences d'une chute (1h)

**Objectif Pédagogique Partiel : Réaliser l'évacuation d'un collègue en détresse à l'aide d'un dispositif de secours/évacuation**

**Contenu :** Le kit de d'évacuation PETZL Jag System

**Activité :** Jeu de rôle « situation d'urgence » en binôme (45 minutes)



L'ANTICHUTE FT

## **Objectif Pédagogique Partiel : Déséquiper et évacuer son poste de travail**

**Contenu :** Les techniques de repli en fin de chantier

**Activité :** Repli de fin de chantier : retrait des équipements (30 minutes)

**A l'issue du jour 2 : Évaluation sommative sous forme de grille critériée à l'issue d'une mise en situation**

**45 minutes sont réservées à la remédiation et à la souplesse du déroulé pédagogique afin de pouvoir intervenir individuellement sur les difficultés pouvant être rencontrées.**



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'ANTICHUTE FT – SARL au capital de 6000€  
Centre de formation agréé N°98970316497  
1A rue Louis Jessu (ancienne rue Papangue)  
97490 Sainte-Clotilde  
SIRET : 49796904800022 - APE : 85591  
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR68497969048